

SOUS LA DIRECTION DE CATHERINE FENET ET ISABELLE WAQUET

ECE 1^{RE} ET 2^E ANNÉES
ÉCONOMIE
SOCIOLOGIE
HISTOIRE
DU MONDE CONTEMPORAIN
ÉCONOMIE
APPROFONDIE

Alain COMBES
Jean-Yves DELER
Sarah FLEURY-MOLHO
Damien HEURTEVENT
Marc PALLUD
Dominique PLIHON
Nicolas THIBAUT

Philippe DALPRA
Xavier ENSELME
Jérôme GAUTIÉ
Lucien ORIO
Jean-Philippe PASDELOUP
Monique SERVANIN
Jérôme VILLION

DUNOD

Couverture : Hokus Pokus Créations

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2018

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-078117-1

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les fondements de l'économie et de la sociologie

1	Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie	13
2	Le financement de l'économie.....	23
3	Les grands courants de la pensée économique depuis le XVI ^e siècle	43
4	Objet et méthodes de la sociologie	62
5	Les grands courants de l'analyse sociologique depuis le XIX ^e siècle	75
6	Les transformations de l'entreprise depuis le XIX ^e siècle	90
7	L'entreprise : analyse économique.....	103
8	Éléments de sociologie des organisations	117

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Rappel des bases essentielles de l'économie et de la sociologie
- Introduction aux concepts fondamentaux de l'économie et de la sociologie et aux modes de raisonnement de ces deux disciplines.

STRUCTURE DU MODULE

- **Les fondements de l'économie (chapitres 1, 2, 3)** : étude du cadre général des activités économiques et histoire de la pensée économique pour éclairer les enjeux économiques contemporains.
- **Les fondements de la sociologie (chapitres 4, 5)** : étude des concepts et des méthodes de la sociologie, discipline essentielle pour la connaissance du social.
- **Entreprises et organisations (chapitres 6, 7, 8)** : présentation de l'entreprise, organisation centrale de l'activité économique et étude plus large des organisations replacées dans leur contexte historique.

Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

OBJECTIFS

- Connaître les principaux acteurs économiques et leurs fonctions.
- Caractériser les grandes opérations économiques.
- Montrer comment les acteurs interagissent au sein de l'économie.

■ Notions

Ménages, entreprises, pouvoirs publics, production marchande/non marchande, consommation, épargne, investissement, répartition primaire/secondaire, importations, exportations.

Pour analyser l'activité économique, résultat de multiples décisions prises par des millions d'individus, il est nécessaire de disposer d'un cadre précis. L'Insee regroupe les différents acteurs de la vie économique dans « des ensembles considérés comme pertinents », « ayant des comportements économiques similaires », et « caractérisés par leurs fonctions principales et la nature de leur activité ». Les acteurs économiques étudiés dans ce chapitre sont les ménages, les entreprises et les pouvoirs publics.

Les acteurs se caractérisent par leur fonction : la consommation pour les ménages, la production marchande pour les entreprises. Les pouvoirs publics produisent des services non marchands et interviennent dans la vie économique pour allouer les ressources entre les acteurs, stabiliser la conjoncture et modifier la répartition des revenus. Produire, répartir la richesse créée, consommer et investir, importer et exporter sont les principales opérations effectuées par les acteurs, interdépendants les uns des autres. Le résultat de toutes les décisions prises par les acteurs détermine le plus ou moins grand dynamisme de l'économie.

1 Les principaux acteurs de l'économie

A. La consommation est la fonction principale des ménages

1. La consommation effective des ménages représente 71 % du PIB en 2014

Selon l'Insee, un ménage désigne « l'ensemble des individus occupant le même logement sans que ces individus aient nécessairement des liens de parenté ». Leur fonction principale est la consommation, définie comme l'utilisation de biens et de services pour satisfaire les besoins. L'Insee mesure la consommation des ménages par la consommation effective qui comprend les dépenses de consommation (les consommations payées par les ménages) et la consommation individualisable des administrations. En plus de leurs dépenses de consommation, les ménages utilisent, pour satisfaire leurs besoins, des services produits par les administrations. Ces services, non marchands, non vendus sur un marché, sont financés par la collectivité (par les impôts et les cotisations sociales) et fournis gratuitement aux ménages ou à un prix économiquement non significatif (inférieur aux coûts de production). Cette consommation, essentiellement des services de santé et d'éducation, est dite « individualisable » car ses bénéficiaires sont clairement identifiés. Les services non marchands comme la justice ou la police ne sont pas comptabilisés dans la consommation individualisable car ils ne bénéficient pas uniquement aux ménages.

En 2014, la consommation effective des ménages s'élève à 1 516,8 milliards d'euros soit 71 % du PIB (produit intérieur brut) et les dépenses de consommation représentent 75 % de la consommation effective.

2. La structure de la consommation se déforme au cours du temps

De 1960 à 2014, la consommation des ménages a été multipliée par plus de quatre en volume et sa structure, mesurée par les coefficients budgétaires (part de la consommation de biens et de services classés selon leurs fonctions dans la consommation effective) s'est profondément transformée. Conformément aux analyses d'E. Engel (1857), un statisticien allemand, on assiste à une baisse des coefficients budgétaires de l'alimentation (de 27 % à 10 %), de l'habillement (de 10 % à 3,2 %) et de l'équipement du logement (de 7,7 % à 3,9 %) au profit du logement (de 9,6 % à 20,1 %), des transports et communications (9,3 % à 11,7 %), des loisirs et de la culture (5,8 % à 6,2 %). Le logement est aujourd'hui le premier poste de la consommation des ménages (25,3 % des dépenses de consommation). Les achats de services représentent plus de 60 % de la consommation effective. Parmi ces services, il faut souligner la part croissante des services non marchands, 25 % de la consommation effective, qui reflète une demande accrue de santé et d'éducation. Les mutations de la consommation depuis 50 ans sont le résultat de la croissance du pouvoir d'achat et le signe d'un progrès des conditions de vie. Elles traduisent aussi la tertiarisation croissante de la production.

B. La production marchande est la fonction principale des entreprises

1. Les entreprises produisent des biens et services marchands

Les entreprises sont des organisations qui utilisent des facteurs de production, le capital et le travail, pour produire des biens et des services marchands, dans le but d'obtenir un profit. La fonction principale des entreprises est la production marchande. Les biens produits peuvent être des biens de production, des biens de consommation intermédiaire, incorporés dans de nouveaux produits, et des biens de consommation finale. Les services sont destinés à d'autres entreprises ou aux particuliers.

Les entreprises peuvent revêtir des formes juridiques très diverses : entreprises individuelles dans lesquelles le propriétaire de l'entreprise est une personne physique, responsable sur ses biens propres des dettes de l'entreprise, sociétés où plusieurs personnes sont propriétaires du capital. La forme juridique de sociétés la plus répandue est la SARL (société à responsabilité limitée) dans laquelle les associés peu nombreux (entre 2 et 100) ne peuvent vendre leurs parts sociales (le montant de leurs apports) qu'avec l'accord des autres associés ce qui ne facilite pas la mobilité du capital. Dans la société anonyme (SA), les associés (7 minimum) peuvent vendre leurs parts sociales, les actions, à tout moment et sans l'accord des autres associés. Dans la SARL comme dans la SA, les associés ne sont pas responsables des dettes de la société sur leurs biens propres. Seule la SA permet de réunir des capitaux importants nécessaires au financement des grandes entreprises. En 2010, d'après l'INSEE, sur 3,4 millions d'entreprises hors agriculture, 51 % sont des entreprises individuelles, 49 % des sociétés, 39 % des SARL et 1,6 % des SA. Cette prépondérance des entreprises individuelles et des SARL est à mettre en relation avec la faible taille des entreprises françaises.

2. Le système productif français est très concentré

L'INSEE classe les entreprises selon trois critères : le nombre de salariés, le chiffre d'affaires et le montant du bilan (tout ce que possède l'entreprise). Les micro-entreprises ont souvent moins de 10 salariés, les PME (petites et moyennes entreprises) moins de 250 et les ETI (entreprises de taille intermédiaire) moins de 5 000. Les entreprises de plus de 5 000 salariés, ayant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1 500 millions d'€ ou un bilan supérieur à 2 000 millions d'€, sont des grandes entreprises. Celles-ci sont presque toujours organisées en groupes. Un groupe est une entité économique formée par un ensemble de sociétés, contrôlées par une même société, la société « tête de groupe ».

Le tissu productif français est très concentré car les micro-entreprises, très nombreuses (95 % des entreprises), ont un poids faible dans l'activité économique : elles n'emploient que 19,5 % des salariés et ne créent que 22 % de la valeur ajoutée. Au contraire, les grandes entreprises, dont la part dans le total des entreprises est négligeable, ont un poids élevé dans l'activité économique. Il en est de même, des PME et des ETI qui, ensemble, créent 45 % de la valeur ajoutée et 50 % des exportations alors qu'elles ne représentent que 5,1 % du nombre d'entreprises.

La faiblesse du nombre des PME et des ETI est l'une des faiblesses du tissu productif français comparé à celui de l'Allemagne.

C. Pour remplir leurs fonctions, les pouvoirs publics disposent de moyens financiers et réglementaires

1. Le rôle des pouvoirs publics s'est considérablement élargi depuis le XIX^e siècle

Jusqu'à l'entre-deux-guerres, les fonctions de l'État sont principalement des fonctions régaliennes (justice, armée, police). La crise de 1929, le développement de l'État-providence ainsi que l'influence des idées keynésiennes élargissent considérablement le rôle des pouvoirs publics (État, collectivités territoriales, Sécurité sociale). On distingue aujourd'hui trois grandes fonctions de l'État : allocation des ressources, répartition des revenus, stabilisation de l'activité. La fonction d'allocation des ressources vise à remédier aux défaillances du marché. En effet, les externalités positives (comme les conséquences positives des dépenses de recherche d'une entreprise) ou négatives (comme la pollution), les biens publics (comme l'éclairage public) ne sont pas pris en compte par le marché. Face à ces imperfections du marché, les pouvoirs publics doivent modifier l'allocation des ressources. La fonction de répartition ou de redistribution des revenus vise à réduire les inégalités en modifiant la répartition primaire des revenus (celle qui résulte de la participation des agents à la production) ou en produisant des services non marchands comme l'éducation. La fonction de stabilisation a pour objectif la lutte contre les déséquilibres macroéconomiques : récession ou dépression, inflation ou baisse des prix, chômage, déficit extérieur ou déficit public.

2. Les pouvoirs publics disposent de moyens financiers et législatifs

Les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) prélevés sur les agents économiques par les pouvoirs publics financent les dépenses publiques et peuvent contribuer à modifier le comportement des agents économiques (en dissuadant d'adopter des comportements nocifs pour la santé ou en les incitant à réduire la pollution). Outre les services non marchands régaliens, les pouvoirs publics financent des infrastructures (routes, voies ferrées, aéroports) indispensables au bon fonctionnement de l'économie ainsi que des services comme la santé et l'éducation. Dans ces deux derniers domaines, l'intervention de l'État se justifie par l'existence d'externalités positives et le souci de justice sociale. D'une part, une population plus qualifiée, en meilleure santé est plus à même d'innover, d'autre part, un système d'éducation et de santé uniquement privé crée d'importantes inégalités sociales. Les pouvoirs publics distribuent aussi des revenus sociaux pour des motifs d'assurance (retraites par exemple) et d'assistance (RSA ou revenu de solidarité active notamment). Le budget de l'État, voté tous les ans par le Parlement, détermine les recettes et les dépenses de l'État. C'est aussi un instrument au service de la régulation conjoncturelle pour relancer l'activité économique ou lutter contre l'inflation. Les pouvoirs publics peuvent aussi agir par la voie législative en réglementant par exemple les normes de construction dans le bâtiment pour réduire les dépenses d'énergie et les émissions de CO₂.

Aujourd'hui, la mondialisation des économies limite l'efficacité des décisions nationales et certaines compétences des États nationaux sont transférées à des entités régionales (politique monétaire en particulier dans les pays de l'Union européenne).

2 Les grandes opérations économiques

A. Les opérations sur biens et services constituent les ressources et les emplois de l'économie

1. La production est mesurée par le produit intérieur brut

Pour mesurer la production d'un pays, l'INSEE calcule un agrégat que l'on appelle le produit intérieur brut (PIB). Le PIB est la somme des valeurs ajoutées par les agents résidant sur le territoire national. La valeur ajoutée est la production moins les consommations intermédiaires que les agents ont achetées pour produire. Elle mesure ainsi la véritable contribution des agents à la richesse nationale en évitant de compter deux fois la même production. Par exemple, la valeur ajoutée de Renault se calcule en enlevant à sa production tous les biens et services qu'elle a utilisés sans les fabriquer elle-même comme de la peinture, des pneus, du cuir...

Pour compléter le calcul du PIB aux prix du marché, on ajoute aux valeurs ajoutées, les impôts sur les produits payés par les producteurs et on retranche les subventions perçues.

Le PIB est l'indicateur de la production d'un pays ou de la richesse créée sur une année donnée. Par exemple, en France le PIB s'élève à 2 132,4 milliards d'euros en 2014.

2. Les ressources et les emplois donnent de précieuses indications sur la conjoncture économique

La comptabilité nationale calcule l'ensemble des biens et services produits sur une année et montre ensuite comment ces ressources sont utilisées par les agents économiques.

Les ressources correspondent à la production (le PIB) à laquelle on ajoute les importations, les emplois à la demande intérieure – somme de la consommation des ménages et des administrations publiques plus la formation brute du capital fixe ou l'investissement des ménages, des administrations et des entreprises – et à la demande extérieure puisqu'une partie de la production est exportée. Les ressources correspondent à l'offre de biens et services sur le territoire, les emplois à la demande. Par construction comptable, les ressources sont égales aux emplois ce qui n'exclut pas l'existence de déséquilibres. La variation des stocks (différence entre la production réalisée et la production vendue) permet d'équilibrer les ressources et les emplois :

$\text{PIB} + \text{Importations} = \text{Consommation finale} + \text{FBCF} \pm \text{Variation des stocks} + \text{Exportations}$.

L'intérêt du tableau ressources-emplois est de mettre en évidence la part respective de chacune de leurs composantes dans le total et de calculer pour chaque année le taux de croissance de ces composantes. Toute étude conjoncturelle d'une économie commence par l'observation de l'équilibre emplois-ressources (cf. tableau 1.1).

Tableau 1.1 – Ressources et emplois de biens et de services, en France, entre 2010 et 2014, en milliards d’euros courants

	2010	2011	2012	2013	2014
PIB	1932,8	2059,3	2086,9	2116,6	2132,4
Importations	537,5	625,3	640,2	642,6	651,1
Consommation finale	1604,1	1634,1	1659,3	1683,9	1699,2
FBCF	373,3	461,6	469,1	467,9	462,5
Variation des stocks	0,7	15,7	2,8	3,4	9,4
Exportations	492,2	572,6	595,2	603,2	611,8
Total des ressources et des emplois	2470,3	2684,6	2727,2	2759,1	2783,5

Source : Insee, Comptes nationaux

En France en 2014, le total des emplois et des ressources est égal à 2 783,5 milliards d’euros. Un peu moins du quart des ressources provient des importations et près de 60 % des emplois sont affectés à la consommation des ménages contre seulement 15 % à la formation brute de capital fixe. En volume, le PIB augmente de 1,7 % grâce à une croissance plus forte des exportations (+ 5,3 %) et de la FBCF (+ 3,5 %) que de la consommation des ménages (+ 0,6 %). Les importations augmentent moins vite (+ 4,9 %) que les exportations.

B. Les revenus font l’objet d’une double répartition : primaire et secondaire

1. La répartition primaire résulte de la participation des agents à la production

Les revenus primaires sont des revenus versés aux ménages en contrepartie de leur contribution à la production.

Ces revenus sont constitués par la rémunération des salariés, les revenus mixtes des entrepreneurs individuels (mesurés par leur excédent brut d’exploitation) et les revenus du capital comme les intérêts, les dividendes et les revenus fonciers.

En 2014, en France, la rémunération des salariés représente 73,9 % du revenu primaire (61 % en 1960), les revenus mixtes 18,9 % (34 % en 1960) et les revenus du patrimoine 7,2 % (5 % en 1960). La hausse de la part de la rémunération des salariés s’explique par la salarisation croissante de la population active, actuellement 90 % de celle-ci est salariée. La croissance des revenus du patrimoine s’explique par l’attrait des Français pour les placements financiers à partir des années 1980-1990. La diminution de la part des indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d’entreprise) explique la baisse des revenus mixtes.

Si on s'intéresse au partage de la valeur ajoutée au sein des entreprises, il est intéressant de constater que la part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée est, à long terme, relativement stable (autour de 70 % de la valeur ajoutée) mais peut connaître des fluctuations à court terme (hausse au moment des chocs pétroliers puis baisse dans la décennie 1980 en raison des politiques d'austérité de lutte contre l'inflation).

2. Les revenus d'assurance et d'assistance modifient la répartition primaire

Les pouvoirs publics ont pris progressivement en charge la redistribution des revenus des agents économiques dans le cadre de la politique sociale mise en place dans les années 1950. Celle-ci consiste pour l'État à prélever des impôts et des cotisations sociales sur les agents et à leur verser des revenus sociaux ou de transfert sous forme de prestations sociales. La redistribution des revenus permet de lutter contre les inégalités des revenus primaires. Elle obéit à une double logique d'assurance et d'assistance.

- La logique d'assurance consiste à protéger la population contre les risques de la vie et à leur verser des ressources en cas de maladie, chômage, invalidité... C'est la redistribution horizontale.
- La logique d'assistance est d'aider les plus démunis ce qui est un des moyens pour réduire les inégalités de revenus. C'est la redistribution verticale.

On calcule le revenu disponible des ménages de la manière suivante :

Revenu disponible des ménages = revenus primaires + prestations sociales – prélèvements obligatoires (impôts directs + contribution sociale généralisée + cotisations sociales).

Les revenus de transfert augmentent régulièrement : ils représentent à l'heure actuelle plus du tiers du revenu disponible du ménage contre 15 % en 1950. Cette évolution s'explique par la création de nouvelles prestations sociales (RMI puis RSA, allocations diverses), la hausse du chômage (hausse des allocations chômage) et le vieillissement de la population (hausse du montant des retraites).

C. Les échanges extérieurs pèsent d'un poids croissant dans les économies modernes

1. La balance des paiements retrace les échanges d'un pays avec l'extérieur

La balance des paiements est un document comptable qui enregistre les transactions économiques et financières réalisées entre un pays et le reste du monde. Ce sont des flux et non des stocks que l'on comptabilise. Elle est composée de trois comptes. Le compte ou la balance des transactions courantes regroupe les opérations sur les biens et les services (importations et exportations), les revenus (flux de revenus avec le reste du monde...) et les transferts courants (dons, aides publiques ou privées). Le compte de capital regroupe les transferts en capital (achats et vente de brevets...). Enfin, le compte financier regroupe les opérations financières réalisées par des agents non bancaires (investissements directs à l'étranger, placements, prêts...) et la variation des réserves de change (c'est-à-dire des devises étrangères) détenues par le système bancaire.

2. Les soldes de la balance des paiements sont significatifs

Les soldes de la balance des paiements sont intéressants à analyser car ils aident à comprendre la situation économique d'un pays. Le solde de la balance des transactions courantes indique la capacité de financement ou le besoin de financement d'un pays. Si l'épargne d'un pays est inférieure à ses investissements, cela se traduit par un déficit, donc un besoin de financement, comblé par le reste du monde. À l'inverse si le pays a une épargne excédentaire, supérieure à ses investissements, il dégage une capacité de financement et peut financer le besoin de financement du reste du monde. Un autre indicateur, le taux d'ouverture, $[(\text{exportations} + \text{importations})/2 \text{ divisées par le PIB}]$ indique le degré de dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. En 2014, le taux d'ouverture de la France est de 28 % ce qui signifie que la moyenne des exportations et des importations est égale à plus du quart de sa production contre 14 % en 1950.

D. Par leurs opérations, les acteurs sont interdépendants

Les différentes activités économiques étudiées créent des relations d'interdépendance entre les ménages, les entreprises, les banques et l'État. Rien ne circule qui n'ait été produit. Il faut produire avant de distribuer et de redistribuer des salaires et des revenus. Par exemple, les entreprises versent des revenus d'activité aux ménages qui ont contribué à cette production. Sur ces revenus d'activité, les ménages (comme les entreprises) versent des impôts et des cotisations sociales aux pouvoirs publics et reçoivent des prestations sociales, principalement des organismes de Sécurité sociale. Ils affectent ensuite leur revenu disponible à la consommation et à l'épargne. Les impôts et les cotisations sociales permettent aux pouvoirs publics de financer les investissements nécessaires à la croissance économique, les services publics (écoles, hôpitaux...) et de redistribuer des revenus. Ces relations entre les agents économiques sont donc étroitement dépendantes les unes des autres. (Cf. EA, sous-partie 8, Fonctions et équilibres macroéconomiques, p. 665).

BIBLIOGRAPHIE

- Site de l'INSEE : www.insee.fr
- Tableaux de l'économie française, TEF Édition 2015.
- Collection Insee Références.